

PRESIDENCE DU CONSEIL
DES MINISTRES

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail*Democratie*Paix

--:--:--:--:--:--

II DECRET N° 78/523 DU 5 AOUT 1978
portant détachement de Monsieur BAKALA-PINDOUX
Gilbert, Ingénieur des Travaux Publics de 4° échelon,
auprès du Secrétariat Général de l'Union Douanière
des Etats de l'Afrique Centrale.

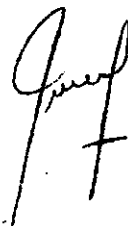
LE PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE DU PARTI, PRESIDENT
DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU CONSEIL
DES MINISTRES -

Vu l'Acte fondamental du 5 Avril 1977;
Vu l'Acte n°005/PCT. du 19 Mars 1977 portant création du Comité
Militaire du Parti et fixant ses attributions;
Vu l'Acte n°001/PCT/CMP. du 3 Avril 1977 fixant l'organisation et
la structuration du Comité Militaire du Parti;
Vu le décret 77/165 du 5 Avril 1977 portant nomination des Membres
du Conseil des Ministres;
Vu l'ordonnance n°035/77 du 28 Juillet 1977 relative à l'exercice
du Pouvoir Réglementaire en République Populaire du Congo;
Sur la décision du Comité Militaire du Parti;
Le Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T :

Article 1er.-- Monsieur BAKALA-PINDOUX Gilbert, Ingénieur des Travaux Publics
de 4° échelon précédemment Directeur technique de la Régie Nationale des
Travaux Publics, est détaché auprès du Secrétariat Général de l'Union
Douanière des Etats de l'Afrique Centrale (UDEAC).

Article 2.-- La rémunération de l'intéressé sera prise en charge par le
Secrétariat Général de l'Union Douanière des Etats de l'Afrique Centrale
qui est en outre rédevable envers le Trésor de l'Etat Congolais de la
contribution des droits à pension.



.../...

ARTICLE 3..- Le présent décret qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

Fait à Brazzaville, le 5 AOUT 1978

Par le Président du Comité
Militaire du Parti, Président de
la République, Chef de l'Etat,
Président du Conseil des Ministres,
Le Deuxième Vice-Président du Comité
Militaire du Parti, Premier Ministre,
Chef du Gouvernement, Ministre du Plan,

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.

Général Joachim YHOMBY-OPANGO.

Le Membre du Comité Militaire du Parti,

Ministre des Travaux Publics
des Transports,

Lieutenant-Colonel Martin MBIA

Le Ministre du Travail et de
la Justice, Garde des Sceaux,

Alphonse MOUÏSSOU-POUATI.-